

ser les orientations de l'institution. Cela pourra se faire à l'occasion d'un examen complet des mesures auxquelles l'OTAN peut recourir pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. Au mois de décembre on a décidé de procéder à un tel examen, le précédent, effectué sur proposition de la Belgique, datant de 1967.

Cet examen doit déboucher sur une nouvelle politique générale visant à orienter la sécurité militaire des membres de l'alliance. Il doit être abordé avec esprit de recherche, diplomatie créatrice et vision prospective et tenir compte de l'évolution des mentalités. Il ne doit rejeter au préalable aucune des idées actuelles sur la sécurité internationale et les effets des armes nucléaires. Certaines de ces idées peuvent être troublantes, mais « aucune conspiration du silence ne les fera disparaître ».

En fait, M. Trudeau semble craindre que les trois grandes puissances membres de l'OTAN n'imposent leurs vues. Aussi, insiste-t-il sur le caractère politique de l'alliance, sur la nécessité des discussions politiques. « Si, de temps en temps, nous sommes en désaccord et déployons de grands efforts pour résoudre nos différends, c'est plutôt un signe de la force qui imprègne notre association libre de pays indépendants », a-t-il dit en s'adressant à ceux qui lui ont reproché d'avoir, dans sa dernière tournée européenne, réfléchi publiquement sur la politique de défense en Europe.

« Le Canada considère l'OTAN comme la pierre angulaire de sa politique de défense », a poursuivi M. Trudeau, ajoutant alors que le Canada ne voulait pas cependant être un partenaire silencieux. L'OTAN est une alliance de démocraties, et, à son avis, « une alliance qui ne saurait respecter la démocratie dans ses assemblées ne réussirait pas davantage à la défendre sur le terrain ».

Le premier ministre s'inquiète aussi de l'aptitude de l'OTAN à obtenir l'appui des peuples à sa politique de défense car les dogmes politiques ou stratégiques ne suffisent pas : il faudra, selon lui, pénétrer le domaine des idées et des doctrines contemporaines. Il faudra refléter le souci de haute politique à tous les paliers des rapports entre l'Est et l'Ouest. Il faudra tenir compte des différences de perceptions entre les membres, des inconséquences et ambiguïtés européennes et nord-américaines, des doutes et aspirations encore vagues qui se font jour de part et d'autre de l'Atlantique.

L'heure est grave, soutient-il, reconnaissant que l'influence du Canada est reflétée,

qu'on ne peut forcer les autres à nous écouter. Néanmoins, il propose que le Canada continue à agir en dehors de l'OTAN et cherche à obtenir la collaboration des puissances nucléaires pour contribuer à établir une paix durable.

Ainsi M. Trudeau se propose-t-il d'écrire au président Reagan et au leader soviétique pour leur faire part des conclusions qu'il tire des démarches entreprises depuis quatre mois. Il leur exposera les « dix principes qui rapprochent l'Est et l'Ouest », principes dans lesquels il résume les intérêts qu'ont les deux parties à s'entendre.

On suivra de très près les pourparlers qui se déroulent actuellement à Stockholm, comme ceux qui débiteront à la mi-mars, à Vienne, sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces. Pour cette prochaine rencontre, le Canada tentera de convaincre l'OTAN de préparer pour l'ouverture de la conférence une réponse aux propositions soumises par le Pacte de Varsovie l'automne dernier.

À la conférence de Genève sur le désarmement, on déposera par ailleurs des propositions visant à interdire la mise au point de systèmes anti-satellites à haute altitude, à restreindre la mobilité des missiles balistiques intercontinentaux et à améliorer la vérification des nouveaux systèmes d'armements stratégiques. On exhortera par ailleurs les pays non détenteurs d'armes nucléaires à ne pas en acquérir. Le premier ministre note que, pour sa part, le Canada n'aura plus d'armes nucléaires sur son sol à partir de cette année.

M. Trudeau a encore évoqué le projet d'une réunion au sommet des cinq puissances nucléaires. Il pense que, si cette idée n'a pas reçu l'adhésion des intéressés, elle finira par faire son chemin, et il propose que l'on commence par des réunions de « représentants » des cinq pays. (On pourrait commencer par y discuter de la façon de régler les crises en cas d'incidents nucléaires et de l'amélioration des communications en période de crise.) Ce qui compte, à ses yeux, c'est que, tout simplement, les principaux baromètres des relations Est-Ouest ne soient plus au rouge.

« Souhaitons que l'on puisse dire du Canada et des Canadiens que nous avons vu venir la crise; que nous avons agi et pris des risques; que nous avons été loyaux envers nos amis et ouverts avec nos adversaires et que, fidèles à nos idéaux, nous avons fait tout en notre pouvoir pour écarter le spectre de la guerre », a-t-il conclu.

Signature d'une convention de prêt

M. Gerald Regan, ministre du Commerce international, a annoncé, le 21 décembre, la signature, par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), d'une convention de prêt de seize millions de dollars américains. Celle-ci appuiera la vente de quinze locomotives diesel-électriques, de pièces de rechange et d'outillage à l'Égypte, par la Compagnie de développement du marché General Motors du Canada Limitée, de Montréal.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournira un financement parallèle de 6,25 millions de dollars canadiens pour cette vente de 25 millions de dollars canadiens. L'acheteur est l'Organisme national des chemins de fer égyptiens, du Caire, et le prêt est garanti par la Banque nationale d'Égypte, également du Caire.



Un modèle de locomotive diesel-électrique utilisé par Via Rail.

Les locomotives seront construites par la Division Diesel de General Motors, à London (Ontario). Cette vente porte à plus de 250 le nombre de locomotives vendues à l'Égypte par la Division Diesel depuis 1975. La Compagnie de développement du marché General Motors du Canada Limitée a été fondée pour promouvoir les marchés d'exportation pour General Motors of Canada Limited.

L'Organisme national des chemins de fer égyptiens est l'entière propriété de la République arabe d'Égypte et relève du ministère des Transports. La Banque nationale d'Égypte, qui est la plus grande banque commerciale d'Égypte, est également l'entière propriété de la République arabe d'Égypte.